

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>SOCIETE SATO – RENOUELEMENT D'UN  BRANCHEMENT GAZ – RUE PAUL CLAUDEL  ARRETE N° 2024/201</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

**VU** les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**VU** les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;  
**VU** la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 1<sup>er</sup> août 2024 de la société SATO sollicitant la Ville pour des travaux pour le renouvellement d'un branchement gaz prévus au 189 rue des Géraniums à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société SATO est autorisée à réaliser, à partir du 9 septembre 2024 et pour une durée de 20 jours, des travaux pour le renouvellement d'un branchement gaz au 189 rue de Géraniums à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie et le stationnement sera interdit.
- Article 3 :** La société SATO est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société SATO devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :  
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;  
- La Police Municipale d'Ifs ;  
- La société SATO.

Fait à Ifs, le 06 août 2024

**Le Maire,**  
  
**Michel PATARD-LEGENDRÉ.**

